

Compte rendu



AG Réseau AMAP Ile de France – Atelier hors maraîchage

Paris, le 16/03/2019

Participants:

Nous étions nombreux·ses lors de cet atelier : 20 participants

- 16 amapien·nes
- 4 paysan·nes (Dominique Gaillard, arboriculteur dans le 78, Bernard Vincent arboriculteur à la retraite, Charles Monville, aviculteur dans le 78, Franck Halleur Maraîcher)
- 2 salarié·es du Réseau AMAP IdF

1/ Objectifs de l'atelier et contexte

Objectifs de l'atelier

- Informer des pratiques et problématiques actuelles des partenaires AMAP autre que maraîchage
- Faire prendre conscience de l'importance et de l'utilité de travailler sur ce sujet
- Se faire poser les bonnes questions aux paysans et amapiens sur leur partenariat actuel
- Donner envie de continuer à travailler sur ce sujet

Les intervenants :

Bernard Vincent, livre des Amap depuis 2008, 14 AMAPs avec des distributions toutes les trois semaines.

Charles, livre des Amaps depuis 2008, trois au début, 5 maintenant (2019).

Contexte

Les bases : qu'est qui fait mon partenariat AMAP ?

Contractualisation préfinancement, pas d'échange d'argent, partage des risques, des aléas, lien, absence d'intermédiaire.

Certain.e.s évoquent comme bases l'agriculture biologiques.

Discussion autour de la certification : 600 € et beaucoup d'aides en IDF (70%). Beaucoup se questionnent sur l'AB.

Quid de la part de récolte quand on a plusieurs circuits de commercialisation ?



On sait que 40 % des Amapiens viennent sur la ferme, ils en restent 60% qui ne viennent pas. En même temps les paysan.ne.s ont besoin de ces 60%, il ne faut pas tomber dans le sectarisme.

Se pose la question de comment prendre conscience//connaissance de la réalité des métiers des avi ou arboriculteurs par exemple ?

2/ Réflexions collectives sur le fond et sur la forme du partenariat Amap « hors maraîchage »

Trois groupes ont échangés sur des thématiques différentes : Volaille, œufs et fruits.

Principales idées sur le fond

- 1) Groupe fruits : 8 Amaps représentés
 - ➔ Relationnel : La proportion d'AMAP ou le paysan ou la paysanne est présent.e est faible / La moitié de celle-ci estime avoir suffisamment d'information et de lien avec le producteur ou la productrice.
 - ➔ Contrat d'engagement : est ce qu'on rend les chèques ? se repose la question de savoir quelle quantité revient au AMAP ou aux autres débouchés de commercialisation. Les AMAPs sont là pour pérenniser les exploitations. Il faut remettre ça au cœur du débat.
 - ➔ Les aléas : la diversité des légumes permet de rattraper les possibles aléas sur une année. En arboriculture il faut voir ça plusieurs années.
 - ➔ Idée : un contrat sur plusieurs années ? ou pérennisation du partenariat ?
- 2) Groupe Œufs et volaille :
 - ➔ Relationnel : peu de présence des producteurs
 - ➔ Engagement seulement en nombres d'œufs. Il y a une volonté pour travailler sur un contrat en production d'œufs partagés. Dans certains contrats, la poule de réforme est incluse. On peut parler d'un part de récolte pour la poule. Avoir une vision à l'année : 66 œufs ou 112, cela permet aux producteurs ou à la productrice d'apporter le nombre d'œufs en fonction des taux de ponte.
 - ➔ Un groupe a envie de pousser loin le partenariat en partage de récolte des œufs

3) Ressources complémentaires :

- ➔ Œufs, volailles, fruits discutés aujourd'hui mais il y a également les PPAM, le pain.
- ➔ Se mobiliser tous pour construire des partenariats perennes VS des commandes de groupes.
- ➔ Sensibiliser dans son groupe aux aléas de toutes les productions

Des outils :

- ➔ Fiches :
 - [Construire et consolider son partenariat AMAP](#)
 - [Fiches volailles](#)



- [Fiches Œufs](#)
- [Fiches fruits](#)
- [Fiches produits laitiers :](#)

